



## PROGRAMME DE FORMATION : AIPR Niveau Encadrant (prog.13-Ind01)

**Durée 7 Heures**

### **1) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES & DELAI**

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances concernant la réglementation encadrant les DT-DICT et le guide technique ; comprendre les enjeux liés à l'examen AIPR et s'y préparer par QCM blanc.
- Délai d'accessibilité selon planning.

### **2) PERSONNES CONCERNEES**

- Toute personne de l'entreprise de travaux intervenant en préparation des travaux, et encadrant les chantiers de travaux.

### **3) RECYCLAGE**

- Validité de 5 ans

### **4) PREREQUIS**

- Connaissance du français nécessaire à la compréhension du QCM.

### **5) GROUPE**

- 8 stagiaires maximum.

### **6) LIEU**

- Organisme agréé n°1077 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) en nos locaux de Fos sur mer.

### **7) SUPPORTS & MOYENS PEDAGOGIQUES**

- Ordinateur portable
- Vidéo projecteur
- Livret stagiaire
- Tablettes
- Echanges avec les stagiaires et études de cas
- Exposés
- Entraînement aux QCM

### **8) TARIFS DE FORMATION**

- 750 € H.T par groupe en INTRA et 190 € H.T par personne en INTER dans nos locaux.



### 9) PROGRAMME

#### Programme de formation – 6h :

- Le contexte
  - les réseaux, les endommagements
  - la refonte du système
  - les intervenants
- La Réglementation
  - les échéances
  - les acteurs
  - les 3 fascicules
  - les responsabilités
- Connaître les différents réseaux
  - réseaux sensibles et non sensibles
  - codes couleurs
  - l'électricité
  - le gaz
  - les réseaux thermiques
  - l'eau
  - les télécoms
  - protection cathodique
- Du projet à la réalisation
  - chronologie
  - les investigations complémentaires
  - les bonnes pratiques pour la constitution du dossier
- Lire un plan et identifier les réseaux sur site
  - définitions
  - lecture de plan
  - les étapes préalables aux travaux
  - les affleurants
  - exemples d'implantation
- Moyens de détection et méthodes d'approche
  - la détection non intrusive
  - formalisation
  - la profondeur le marquage/piquetage
  - le traçage
  - les grillages
  - les classes de précision
  - localisation
  - méthodes d'approche

410, Allée Jean Perrin – ZA LAVALDUC – 13270 FOS SUR MER - Tél. : **06.60.77.88.89**

SARL au capital de 7 500 € - RCS Salon de Provence 493 469 654 - N° existence : 93 13 12596 13

N° SIRET : 493 469 654 00054 - APE 7112B - TVA : FR 18493469654



## Actions Conseils

[www.actions-conseils.fr](http://www.actions-conseils.fr)

- Prévention sur les réseaux
  - avant de commencer les travaux
  - terrassement
  - fuseau d'une technique
  - calcul d'approche
  - ouvrage de transport de gaz et d'hydrocarbures
  - branchement sensible non cartographié
- Conduite à tenir en cas d'accrochage
  - contact accidentel avec une ligne électrique
  - incident avec un réseau de gaz
  - les organes de coupure
  - la règle des 4A
  - objets suspects
  - travaux sans tranchée
  - travaux sans tranchée
  - en cas d'endommagement
  - le non-respect de la Réglementation
- Entraînement au QCM

### 10) MODALITES DE CONTROLES DES CONNAISSANCES

**Evaluation des connaissances – 1h** : examen QCM établi par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES). Le candidat doit répondre à la totalité des questions, notées comme suit :

- « Je ne sais pas » : 0 point
- Mauvaise réponse : -1 point
- Mauvaise réponse sur une question prioritaire : -5 points
- Bonne réponse : +2 points
- Réussite à l'examen "concepteur" : 48/80

A l'issue de la réussite au QCM, délivrance d'une Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) nominative.

### 11) FORMALISATION DE LA FORMATION

➤ **Titre et qualité du formateur** : formateur formé à la pédagogie et titulaire de l'AIPR niv. Concepteur

➤ Une attestation de formation sera remise à la personne formée à l'issue de la formation

➤ **Lieu** : Fos-sur-Mer

➤ **NOTA** : ce programme est conforme à l'obligation de compétences pour les personnels intervenants à proximité des réseaux consécutive à la réforme anti-endommagement (réforme législative et réglementaire établie par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie)

410, Allée Jean Perrin – ZA LAVALDUC – 13270 FOS SUR MER - Tél. : **06.60.77.88.89**  
SARL au capital de 7 500 € - RCS Salon de Provence 493 469 654 - N° existence : 93 13 12596 13  
N° SIRET : 493 469 654 00054 - APE 7112B - TVA : FR 18493469654